Autorisation de sortie après la classe

Les enfants scolarisés en maternelle (Grande Section comprise) doivent sortir de l'école accompagnés d'un adulte. Il en va de même à la descente du bus.

Je, soussigné(e)	responsable légal, autorise (1)
Nous, soussignés	responsables légaux, autorisons (1)
Notre enfant	à sortir accompagné (2) par :
Fait à le	Fait à le le
Signature du père	Signature de la mère

- (1) Remplir la formule qui convient
- (2) Ne pas oublier l'accompagnateur (trice) du bus